

N° 13-605-X au catalogue  
ISSN 1705-9666  
ISBN

## Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens

### Révisions apportées aux comptes des revenus et dépenses trimestriels : 1961 à 1980



Date de diffusion : le 31 août 2017



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

**Programme des services de dépôt**

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Révisions apportées aux comptes des revenus et dépenses trimestriels : 1961 à 1980

## Contexte

Les utilisateurs des statistiques macroéconomiques nécessitent de longues séries de données chronologiques pour pouvoir comprendre les cycles économiques et les prévisions et procéder à la modélisation économique. En général, plus les séries chronologiques sont longues, plus les utilisateurs sont en mesure de comprendre l'économie. Statistique Canada produit des statistiques des comptes macroéconomiques depuis les années 1930. Au cours des 80 dernières années et plus, ces statistiques ont évolué, compte tenu de la nature changeante de l'économie, de l'établissement de normes de comptabilité macroéconomique internationales et de l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux processus statistiques.

Tout au long de cette période de changement, Statistique Canada a tenté de maintenir une série de données chronologiques longue et cohérente pour les utilisateurs de statistiques macroéconomiques. Avant octobre 2012, Statistique Canada publiait un ensemble exhaustif de données des comptes des revenus et dépenses incluant le PIB pour la période allant de 1961 à 2012. En octobre 2012, Statistique Canada a diffusé une révision complète du système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Cette révision complète a été entreprise en vue d'harmoniser les comptes macroéconomiques canadiens avec les normes de comptabilité macroéconomique internationales les plus récentes (*Système de comptabilité nationale de 2008 et Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition*). En 2015, les comptes macroéconomiques canadiens ont de nouveau été mis à jour pour harmoniser les revenus, les dépenses et les bilans des administrations publiques avec le Manuel de statistiques de finances publiques révisé (2014) du Fonds monétaire international. De plus, les estimations de Statistique Canada issues du programme modernisé relatif au stock de capital et à la consommation de capital fixe ont été intégrées aux SCCM.

Bien que ces révisions complètes aient accru la pertinence, la qualité, la portée et la cohérence globales des comptes macroéconomiques canadiens, l'ensemble de données des comptes des revenus et dépenses incluant le PIB a été tronquée pour commencer en 1981. Depuis ce temps, les utilisateurs des comptes macroéconomiques demandent à Statistique Canada d'extrapoler rétrospectivement le produit intérieur brut et les comptes des revenus et dépenses actuels de 1981 à 1961 en vue de leur fournir 20 autres années de données pouvant être utilisées aux fins de la modélisation et des prévisions.

Au cours des deux dernières années, Statistique Canada a cherché à atteindre cet objectif et est maintenant en mesure de fournir aux utilisateurs un ensemble cohérent de données des comptes des revenus et dépenses incluant le PIB pour la période s'étendant de 1961 à aujourd'hui. Ce projet a exigé le nouvel assemblage, la mise en correspondance et le couplage de la série chronologique de 1961 à 1980 et de la série chronologique actuelle de 1981 à aujourd'hui. Le présent document décrit les révisions qui ont été faites pour la période allant de 1961 à 1980 ainsi que les sources de données et les méthodes utilisées pour harmoniser les comptes de 1961 à 1980 avec les comptes de 1981 à aujourd'hui. Le document présente les résultats obtenus en guise de conclusion.

## Le contenu révisé et les méthodes de révision

La liste des révisions qui ont été appliquées aux estimations du PIB et aux comptes des revenus et dépenses pour la période allant de 1961 à 1980 en vue de les harmoniser avec la série chronologique actuelle de 1981 à aujourd'hui est présentée ci-dessous. Pour chacune des révisions, un aperçu est présenté, de même que les sources de données et les méthodes utilisées pour réviser la période allant de 1961 à 1980.

### 1. Révision apportée à la présentation des comptes des revenus et dépenses incluant le PIB

À compter de 2012, la structure de présentation, la terminologie et les règles d'affectation des noms reliées au PIB et aux comptes des revenus et dépenses sont harmonisées avec la norme internationale *Système des comptes nationaux de 2008* (SCN de 2008) sur laquelle repose la mesure du PIB et d'autres variables macroéconomiques. Cette harmonisation a exigé de revoir la présentation de la série d'estimations dans une nouvelle séquence de comptes montrant de quelle manière les revenus découlent de l'activité productive (PIB) et sont attribués et utilisés

par les secteurs institutionnels de l'économie (ménages et entreprises individuelles, institutions sans but lucratif au service des ménages, sociétés, administrations publiques et non-résidents).

En plus des changements liés à la façon dont les comptes étaient présentés, plusieurs séries individuelles ont été renommées, regroupées avec d'autres séries ou divisées de manière plus détaillée. Parmi les changements notables figurent les changements suivants :

- Le revenu du travail et le revenu supplémentaire du travail sont maintenant nommés rémunération des salariés et cotisations sociales à la charge des employeurs aux fins d'harmonisation avec la terminologie utilisée à l'échelle internationale.
- Les variables déduction pour amortissement, ajustement de la valeur des stocks, profits des sociétés, revenus divers de placements et revenu comptable net des exploitants agricoles ont été regroupées dans les catégories excédent d'exploitation brut (lorsque le revenu se rapportait aux sociétés) et revenu mixte (lorsque le revenu se rapportait aux entreprises individuelles) conformément aux normes internationales.
- L'amortissement fiscal se rattachant aux unités institutionnelles des administrations publiques, des sociétés et des entreprises individuelles a été renommé consommation de capital fixe.
- Les comptes sectoriels publiés antérieurement ont été renommés comptes courants et comptes de capital par secteur institutionnel.

## 2. Révisions apportées aux systèmes de classification

Dans le but d'harmoniser la série chronologique de 1961 à 1980 avec la série chronologique de 1981 à aujourd'hui, la dépense de consommation finale des ménages, la formation brute de capital fixe et les systèmes de classification des secteurs institutionnels ont été révisés.

Le système de classification utilisé pour le classement des dépenses de consommation finale des ménages a été mis à jour pour tenir compte du système de classification de la dépense de consommation finale des ménages, fondé sur la Classification des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) et utilisé à l'heure actuelle (1981 à aujourd'hui). Le système de la COICOP est un système international inclus dans le SCN de 2008 comme système de classification dont l'utilisation est recommandée pour le classement des dépenses des ménages. Il s'agit d'un système de classification fondé sur les fonctions de sorte que toutes les dépenses sont reliées à la fonction à laquelle elles servent.

La mise en œuvre de la nouvelle classification a été réalisée en utilisant des fichiers de concordance et des rapports de conversion au niveau le plus détaillé de la dépense des ménages entre l'ancien système de classification (appelé la série J) et le nouveau système de classification pour les années 1981 à 2002, en fonction des renseignements contenus dans les tableaux des ressources et des emplois canadiens de 1981 à 2002. Il n'a pas été possible de reporter ces concordances jusqu'aux années 1960 et 1970, compte tenu de l'utilisation de classifications désuètes et faute de données sources. Une analyse des rapports de conversion pour la période allant de 1981 à 1985 a révélé une stabilité significative dans le temps. Il a été décidé d'appliquer les rapports de conversion de 1981 à la période complète allant de 1961 à 1980. Les séries trimestrielles ont été converties en appliquant les rapports de conversion annuels de 1981 aux données trimestrielles. Cette approche a été utilisée à l'égard des séries en dollars courants et en dollars constants, tant pour les données brutes que pour les données désaisonnalisées. Les déflateurs ont ensuite été recalculés en vue de l'harmonisation avec le nouveau système de classification.

L'avantage de cette méthode est qu'elle permet de coupler les nouveaux agrégats avec les données publiées de 1981 et de maintenir les tendances et les profils du passé. De légères révisions de type bruit ont été apportées aux taux de croissance fondés sur l'indice de Fisher de 2007 en raison de la structure d'agrégation différente.

Un changement de classification est une révision qui est essentiellement de type bruit. Une telle révision permet de réaffecter les anciennes estimations dans de nouvelles répartitions et peut entraîner des changements mineurs dans les taux de croissance trimestriels, mais ces changements ne modifieront pas les tendances ou les profils de consommation des ménages.

Le système de classification de la formation brute de capital fixe a été converti en vue de son harmonisation avec la classification de l'investissement proposée du SCN de 2008. Cette conversion a exigé le déplacement de l'investissement dans le minier et l'exploration de l'investissement non résidentiel à une nouvelle catégorie

d'investissement appelée produits de la propriété intellectuelle. De plus, de nouvelles catégories d'investissement, notamment les systèmes d'armes militaires et de recherche et développement, ont aussi été ajoutées.

Le système de classification du commerce international de biens pour la période allant de 1981 à aujourd'hui est fondé sur le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN). Il n'a pas été possible d'extrapoler rétrospectivement cette classification pour la période allant de 1961 à 1980, parce que le niveau de détail requis pour établir un fichier de concordance et un fichier de conversion adéquats n'existe pas. Par conséquent, seules les valeurs agrégées du commerce international de biens sont présentées. Étant donné qu'il n'y a pas eu de révision conceptuelle ou statistique du commerce de biens, les anciennes données ont été maintenues telles que publiées.

Le système de classification des secteurs institutionnels est passé de trois secteurs institutionnels intérieurs (particuliers et entreprises individuelles, administrations publiques et sociétés) aux cinq secteurs institutionnels intérieurs recommandés par le SCN de 2008 (ménages, institutions sans but lucratif au service des ménages, sociétés financières, sociétés non financières et administrations publiques).

Auparavant, pour la période allant de 1961 à 1980, les institutions sans but lucratif au service des ménages étaient regroupées au sein du secteur des ménages de sorte que les transactions entre les ménages et les institutions sans but lucratif n'étaient pas rendues explicites, et la balance de leur activité était enregistrée dans le secteur des ménages tant dans les estimations du PIB que dans les comptes des revenus et dépenses. Dans le but d'harmoniser la série chronologique de 1961 à 1980 avec la série chronologique de 1981 à aujourd'hui, les transactions des institutions sans but lucratif au service des ménages ont dû être dissociées des transactions des ménages purs. Pour réaliser cette activité de dissociation, Statistique Canada a mis à profit les travaux réalisés au milieu des années 2000 sur l'établissement du Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat. Le compte satellite a été établi à l'aide de données d'enquêtes et de données administratives sur divers organismes de bienfaisance et sans but lucratif au service des ménages. Les travaux réalisés relativement au compte satellite ont permis de clarifier la définition du secteur et de dissocier les transactions entre les ménages et les institutions sans but lucratif. Ces travaux ont été extrapolés rétrospectivement à l'aide d'une combinaison de nouvelles données et de techniques d'extrapolation rétrospective.

Les estimations des dons des ménages aux institutions sans but lucratif au service des ménages pour la période allant de 1961 à 1980 ont été calculées d'après les données fiscales tirées du Livre vert<sup>1</sup> publié par l'Agence du revenu du Canada. Ces données étaient annuelles et cohérentes depuis 1961. Bien que leur niveau ait été légèrement inférieur à celui des données de 1981 à aujourd'hui (tous les dons ne sont pas inclus dans les déductions fiscales), la tendance était cohérente et les données ont été couplées avec les niveaux de 1981, puis converties en une série trimestrielle à l'aide d'une fonction spline cubique lisse. Les données sur les transactions internationales reposaient sur les renseignements détaillés disponibles issus de la Balance des paiements internationaux. Les transactions des administrations publiques avec les institutions sans but lucratif au service des ménages ont été dérivées en utilisant la définition actuelle et en l'appliquant aux données publiées antérieurement. Les dons des sociétés aux organismes de bienfaisance étaient disponibles dans l'ensemble de données de 1961 à 1980. Ces flux sont passés de transferts aux particuliers et aux entreprises individuelles à des transferts aux institutions sans but lucratif au service des ménages.

La dépense de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages pour la période allant de 1961 à 1980 était auparavant enregistrée dans le secteur des particuliers et des entreprises individuelles en tant que dépense consacrée à ce qui suit :

- autres services d'enseignement et culturels;
- organismes de bien-être et de bienfaisance;
- organismes religieux;
- partis politiques;
- autres soins de santé;

1. Publié pour la première fois en 1946, ce volume est connu par des générations d'analystes des politiques fiscales en tant que « Livre vert », bien que son titre officiel ait varié de « Statistiques fiscales » au « Statistiques sur le revenu » actuel. Les données sont maintenant disponibles uniquement par voie électronique sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada : <http://www.cra-arc.gc.ca/menu-fra.html>

- autres services de loisirs; et
- syndicats.

Ces dépenses ont été réaffectées aux institutions sans but lucratif au service des ménages. De plus, l'analyse a révélé que les dépenses des ménages consacrées aux activités commerciales des institutions sans but lucratif au service des ménages avaient été sous-estimées, principalement une sous-estimation des frais de service des clubs sportifs et des organisations de loisirs. Ces révisions ont été extrapolées rétrospectivement au moyen de la tendance des estimations publiées antérieurement, mais en fonction des nouveaux niveaux.

Un secteur institutionnel des administrations publiques générales autochtones a également été ajouté comme nouveau sous-secteur sous le secteur des administrations publiques. Les transactions liées aux administrations publiques générales autochtones étaient auparavant incluses dans le secteur des particuliers et des entreprises individuelles ou étaient intégrées au secteur des autres ordres de gouvernement. L'extrapolation rétrospective pour ce secteur a en grande partie été réalisée en déplaçant les transactions du secteur des administrations publiques et du secteur des particuliers et des entreprises individuelles pour la période allant de 1970 à 1980 vers le nouveau secteur des administrations publiques générales autochtones pour la période allant de 1970 à 1980. La date de début de 1970 se rapporte au moment où les données sur les transactions de transferts de l'administration fédérale directement aux administrations publiques des Premières Nations ont pu être séparées dans les comptes en raison d'un changement dans la façon dont l'argent était transféré aux peuples autochtones. Aucune donnée n'est disponible pour les périodes précédentes.

Certaines transactions ont dû être estimées pour la période allant de 1970 à 1980 parce qu'elles avaient été intégrées au secteur de l'administration fédérale ou au secteur des particuliers et des entreprises individuelles. Ces séries ont été extrapolées rétrospectivement au moyen des tendances de séries apparentées dans l'ensemble de données de 1970 à 1980. La dépense de consommation finale des administrations publiques générales autochtones a été calculée de façon résiduelle. On a supposé que tous les revenus avaient été dépensés par les administrations publiques générales autochtones (en tenant compte des transactions connues).

### **3. Révisions apportées au domaine des actifs et à l'évaluation de la consommation de capital fixe**

Dans le but d'harmoniser la série chronologique de 1961 à 1980 avec la série chronologique de 1981 à aujourd'hui, le domaine des actifs pour la période allant de 1961 à 1980 a été élargi afin d'inclure l'investissement dans la recherche et développement et les systèmes d'armes militaires (et les stocks connexes). Le domaine des actifs a également été élargi afin d'inclure l'investissement dans les logiciels pour la période allant de 1976 à 1980. Les révisions apportées au domaine des actifs, la resectorisation du capital et la révision de la consommation de capital fixe ont toutes été harmonisées avec les données révisées sur le stock de capital publiées en 2015.

Dans le cas de l'investissement dans les logiciels, ces estimations étaient auparavant incluses à compter de 1981. Cela a donné lieu à une discontinuité relativement importante de 800 millions de dollars au cours du premier trimestre de 1981 et a eu une incidence de près de 0,2 % sur le taux de croissance du PIB. Comme l'ensemble de données révisées sur le stock de capital comprenait l'investissement dans les logiciels pour les années 1976 à 1980, celui-ci a également été utilisé pour les flux d'investissement des comptes macroéconomiques. Ceci a repoussé la discontinuité à 1976, mais elle est beaucoup moins importante, n'ayant qu'un effet négligeable sur la croissance du PIB.

La capitalisation de la recherche et développement pour les entreprises a exigé le déplacement des dépenses en recherche et développement de la consommation intermédiaire à l'investissement. Cela a donné lieu à une augmentation tant de l'excédent d'exploitation des entreprises que de l'investissement des entreprises. Pour les administrations publiques, cette capitalisation a exigé le déplacement des dépenses en recherche et développement de la dépense de consommation finale à l'investissement. La réduction des dépenses courantes a été compensée par l'augmentation de l'investissement.

Pour la période allant de 1961 à 1980, les données relatives aux dépenses en capital de recherche et développement et à la consommation de capital fixe sont tirées du programme du stock de capital annuel, qui offre des estimations du stock, des flux d'investissement, de la consommation de capital fixe et des prix implicites de la recherche et développement à compter de 1955. Ces données reposent sur les programmes de données

d'enquête et de données administratives sur la recherche et développement mis en œuvre par Statistique Canada dans les années 1960 et 1970. Les programmes ont, en général, été mis en œuvre tous les deux ans et, par conséquent, les données se rapportant aux années intermédiaires ont été modélisées. Les données annuelles ont été converties en estimations trimestrielles à l'aide d'une fonction spline cubique lisse. Aucune variation saisonnière n'a été introduite, parce qu'aucun indicateur connexe n'était disponible pour ce faire. Les déflateurs reposaient sur ceux utilisés dans le programme de stock de capital, qui reposaient à leur tour sur les taux salariaux des scientifiques et des ingénieurs extrapolés rétrospectivement.

Cet élargissement du domaine des actifs a entraîné des niveaux accrus de consommation de capital fixe pour tous les secteurs dans lesquels des actifs de recherche et développement sont détenus.

Les systèmes d'armes militaires ont également été capitalisés pour la période allant de 1961 à 1980. Ceci a exigé le reclassement des dépenses en systèmes d'armes militaires de la dépense de consommation finale des administrations publiques à la formation brute de capital fixe des administrations publiques. De plus, la consommation de capital fixe des systèmes d'armes militaires a été ajoutée à l'excédent des administrations publiques et à la dépense de consommation finale des administrations publiques. Les données sont tirées des comptes publics du gouvernement fédéral.

#### 4. Révision de la consommation de capital fixe

La consommation de capital fixe, auparavant appelée provision pour consommation de capital, a été convertie en une évaluation au coût de remplacement pour tous les secteurs de l'économie pour la période allant de 1961 à 1980. Cette conversion est compatible avec l'ensemble actuel des comptes de 1981 à aujourd'hui. Les estimations de 1961 à 1980 révisées reposent sur une méthode de dépréciation géométrique et une durée de vie utile des actifs compatible avec la période actuelle.

#### 5. Révisions apportées aux flux d'excédent d'exploitation, de revenu mixte et de revenu de la propriété

En 2012, le SCCM a reformaté l'approche de calcul du PIB fondée sur la présentation des revenus aux fins d'harmonisation avec les normes internationales. Ce changement a également été mis en œuvre pour la période allant de 1961 à 1980. Un élément important de ce reformatage a exigé la mise en correspondance de la série de 1961 à 1980 : les intérêts et les revenus divers de placements, les profits des sociétés, l'ajustement de la valeur des stocks, le revenu comptable des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles et la provision pour consommation de capital avec les variables excédent d'exploitation brut / excédent d'exploitation net et revenu mixte brut / revenu mixte net.

La section suivante décrit comment les anciennes variables de revenu ont été mises en correspondance avec les nouvelles variables de revenu :

- Les profits des sociétés ont d'abord été rajustés afin de tenir compte de la capitalisation de la recherche et développement (1961 à 1980) et des logiciels (1976 à 1980) et de l'enregistrement de la consommation de capital fixe en fonction du coût de remplacement. Ces estimations rajustées ont ensuite été mises en correspondance dans leur intégralité avec l'excédent d'exploitation net.
- Le revenu comptable des exploitants agricoles et le revenu net des entreprises individuelles ont été rajustés de la même façon pour tenir compte de la capitalisation de la recherche et développement (1961 à 1980) et des logiciels (1976 à 1980) et de la consommation de capital fixe en fonction du coût de remplacement. Les estimations rajustées ont ensuite été mises en correspondance dans leur intégralité avec le revenu mixte net.
- Les intérêts et les revenus divers de placements (les types de transactions compris dans cette variable étaient les intérêts versés sur les obligations et les prêts et d'autres types de crédit utilisés par les entreprises pour emprunter de l'argent aux fins d'exploitation) ont dû être divisés par secteur, car les anciennes estimations correspondaient aux intérêts et aux revenus divers de placements pour tous les secteurs combinés. Cette division a été réalisée en attribuant l'estimation aux institutions qui ont généré le revenu d'exploitation (sociétés financières, sociétés non financières, entreprises individuelles [c.-à-d. les ménages]). Ceci a été réalisé en estimant les intérêts versés par les entreprises individuelles (intérêts hypothécaires pour l'activité de location (occupation tant par le propriétaire que par le locataire), les intérêts

versés par les exploitants agricoles non constitués en société et les intérêts versés par d'autres entreprises individuelles. Les intérêts hypothécaires versés avaient toujours été estimés dans les comptes comme des revenus de placements et, pour le calcul du revenu de location net, les intérêts versés par les exploitants agricoles non constitués en société ont toujours été disponibles dans l'ensemble de données sur le revenu agricole issu des enquêtes sur le revenu agricole. Pour le reste du secteur des entreprises individuelles, un flux d'intérêt a été imputé en utilisant les taux d'intérêt commerciaux et un stock de dettes d'exploitation estimé à partir des données relatives au bilan national. Cette imputation a été faite en utilisant les données annuelles, et le profil des paiements d'intérêts des exploitants agricoles a été utilisé pour interpoler un profil trimestriel. Ces flux d'intérêts ont ensuite été réaffectés au revenu mixte net des entreprises individuelles. Le reste des intérêts et revenus divers de placements publiés antérieurement a été réaffecté à l'excédent d'exploitation net des sociétés.

## 6. Changements au traitement du revenu de pension et du revenu disponible des ménages

Parmi les changements apportés dans le cadre des révisions complètes de 2015, il y a eu ceux touchant le traitement des pensions à prestations déterminées pour passer à une méthode de comptabilité d'exercice, qui reflète mieux la rémunération des salariés en tenant compte du coût pour les employeurs de cette forme de rémunération lors de chaque période de production. D'importants rajustements comptables ont été appliqués rétrospectivement jusqu'en 1990, afin d'annuler l'incidence de paiements rétroactifs ou de retraits élevés des régimes de pension pour compenser les surplus ou les manques à gagner actuariels. Dans le cadre du nouveau traitement, l'accumulation des droits à pension du revenu disponible est remplacée par le montant réel des prestations versées dans le cadre du régime de pension. Cette situation reflète mieux les dépenses éventuelles de chaque période, puisque les droits à pension accumulés au cours de la vie professionnelle d'un employé ne peuvent pas être utilisés avant de recevoir des prestations de retraite. Le droit à pension est ensuite rajouté à l'épargne, afin de tenir compte de l'épargne des employés dans le cadre du régime de pension au cours de leur vie professionnelle, moins les prestations versées. Les droits représentent la différence entre les cotisations faites par les employeurs et les employés dans le cadre du régime plus les revenus d'investissements obtenus par le régime, moins les prestations versées aux retraités.

Puisqu'il n'est pas possible de connaître les effets des versements complémentaires ou des retraits élevés des fonds de pension avant 1990, on considère que les cotisations sont maintenues en fonction des périodes de paie de 1961 à 1980 (et de 1981 à 1990). Certaines variables requises pour appliquer ce calcul à 1961 se trouvaient dans des bases de données détaillées, comme les revenus des investissements des régimes de pension fiduciaire (représentant une grande part des régimes de pension à prestations déterminées), les cotisations des employeurs à tous les régimes ainsi que quelques années intermittentes de cotisations des employés. Deux nouvelles sources ont été utilisées pour faire le calcul. En 1988, une étude a été publiée<sup>2</sup>, répartissant l'épargne des ménages selon différentes composantes. La répartition comprenait l'épargne nette des régimes de pension fiduciaire et d'autres régimes enregistrés d'épargne-retraite. La somme de ces deux composantes est une bonne estimation de la nouvelle série pour les droits à pension. Elle a servi à extrapoler rétrospectivement cette série. Les données annuelles ont été converties en données trimestrielles au moyen d'une fonction spline cubique qui suppose un accroissement trimestriel des droits à pension.

Le calcul nécessitait aussi une série chronologique des prestations de pension versées. En ce qui concerne cette composante, Livre vert publié par l'Agence du revenu du Canada des statistiques fiscales comprenait des données annuelles uniformes depuis 1966 (année lors de laquelle le Régime de pensions du Canada a été mis en place). Les données fournies par les statistiques fiscales pour les années 1961 à 1965 faisaient partie des données du groupe professionnel des pensionnés. Il s'agit d'un sous-ensemble du total (personnes déclarant qu'elles sont des pensionnées ou qu'elles occupent une autre profession). Le chevauchement avec le total publié en 1966 et au cours des années suivantes montrait que ce sous-ensemble pouvait être utilisé pour extrapoler rétrospectivement la tendance. Les données annuelles ont de nouveau été converties en données trimestrielles au moyen des techniques décrites ci-dessus, en supposant que les mêmes versements de prestations de pension avaient été faits tout au long de l'année. Le transfert total des cotisations plus les revenus des investissements a été calculé de manière résiduelle au moyen des droits et des prestations. Cependant, il allait de pair avec les données que renfermaient les comptes.

On obtient une estimation du revenu disponible du ménage qui est conforme à la nouvelle définition adoptée en 2015.

2. Les composantes de l'épargne personnelle, L'observateur économique Canadien, novembre 1988, n° au catalogue 11-010.



## 7. Mise en œuvre des données sur les statistiques de finances publiques

L'adoption du *Manuel de statistiques de finances publiques (2014)* du Fonds monétaire international (FMI) a entraîné la reclassification des transactions suivantes des administrations publiques pour la période allant de 1981 à aujourd'hui. Ces changements ont été subséquemment appliqués aux estimations de 1961 à 1980 :

- L'assurance-récolte offerte aux agriculteurs était auparavant classée comme une subvention sur les produits; une révision a été apportée et celle-ci est maintenant classée comme une subvention sur la production, compte tenu de son influence sur la production agricole et du fait qu'elle est versée aux agriculteurs, plutôt que d'être prélevée sur les ventes et d'être destinée aux consommateurs.
- Les droits liés aux permis de conduire étaient auparavant classés comme des impôts et sont maintenant classés comme une dépense de consommation finale des ménages.
- La partie formation de l'ancien programme d'assurance-chômage a été reclassée en subvention sur la production (comme elle est liée aux flux de services du travail dans l'activité productive).
- Une nouvelle catégorie de taxes d'accise a été ajoutée à la répartition actuelle des comptes.

En plus de l'adoption des classifications des statistiques de finances publiques (SFP), la mise en œuvre a révélé certaines données diffusées qui ont été corrigées et extrapolées rétrospectivement. En particulier, les estimations des dépenses de consommation finale des administrations publiques ont été révisées à la hausse pour tenir compte de sous-estimations de l'ancien système. Le problème était évident lorsque les dépenses ont été réparties en composantes salariale et non salariale. Étant donné que les variables salariales ont été estimées à partir des données administratives des feuillets T4, qui représentent une enquête relative aux salaires et aux traitements versés par les administrations publiques, le manque de stabilité statistique dans la composante non salariale résiduelle (en tenant compte des ventes de produits et de services par l'administration publique) a toujours été problématique. Le nouveau système de données des SFP a confirmé les sous-estimations. Les dépenses non salariales ont été extrapolées rétrospectivement par ordre de gouvernement pour corriger les niveaux. Ceci représente une révision notable apportée à la dépense finale des administrations publiques pour la période.

## 8. Autres problèmes de cohérence

En 2003, lorsque la méthode d'agrégation de l'indice de Fisher a été mise en œuvre pour le PIB réel en termes de dépenses, aucune sous-catégorie n'était disponible pour l'investissement en machines et matériel, qu'il s'agisse de l'investissement des administrations publiques ou des entreprises, même si un niveau de détail considérable était disponible pour l'investissement en structures. Il s'agissait d'une lacune majeure dans la méthode d'agrégation de Fisher. À l'époque, on a reconnu qu'il y avait eu des variations considérables des prix relatifs et de l'investissement par type de produit d'investissement, surtout après la flambée des prix du pétrole en 1973. Une estimation des déplacements de pondération a été calculée et un prix rectifié pour les machines et le matériel a été utilisé dans la méthode d'agrégation de Fisher pour corriger cette lacune. Dans le programme révisé de stock de capital, les investissements ont été affectés par industrie, par actif et par province. L'indice des prix implicites Fisher du programme de stock de capital pour les machines et le matériel montre une tendance très semblable à celui imputé utilisé dans les estimations précédentes de 2003. Il a été décidé d'utiliser l'indice des prix de type Fisher pour la période entière de 1961 à 1980 afin de récupérer les variations majeures des prix relatifs dans toute la série chronologique pour l'investissement des entreprises et des administrations publiques. Étant donné que les données sur le stock de capital pour la période allant de 1961 à 1980 n'étaient disponibles qu'à une fréquence annuelle, il a été impossible d'estimer l'investissement trimestriel par type de machines. Cela exigerait des interpolateurs trimestriels connexes pour tenir compte avec exactitude de l'aspect cyclique de l'investissement. Les livraisons manufacturières et les importations ne sont pas disponibles à n'importe quel niveau de détail pour cette période dans des classifications uniformes.

Également en lien avec la déflation, pour l'investissement en stocks, en production agricole et non agricole, des détails non publiés précédemment qui avaient été utilisés dans le calcul de l'indice de Fisher ont été réutilisés pour cette révision et les détails sont maintenant publiés. Cela est aussi vrai en ce qui a trait à la dépense de consommation finale des administrations publiques réestimée, pour laquelle la déflation est faite pour les composantes salariale et non salariale et la composante consommation de capital fixe par ordre de gouvernement. Les estimations de volume sont maintenant publiées pour les ordres de gouvernement.

## 9. Rééquilibrage des comptes des revenus et dépenses

Les révisions conceptuelles (capitalisation de la recherche et développement, 1961 à 1980, et des logiciels, 1976 à 1980) se retrouvent de façon équivalente dans les revenus et les dépenses des comptes. De même, l'évaluation de la consommation de capital fixe en fonction du coût de remplacement pour les administrations publiques a eu la même incidence sur le PIB selon les revenus et les dépenses.

La myriade de révisions statistiques apportées aux dépenses non salariales des administrations publiques et à la consommation finale des ménages n'a pas eu d'équivalent clair dans les revenus des comptes. La méthode de couplage des estimations avec les données de 1981 dans les révisions statistiques a entraîné un déséquilibre fondamental entre le PIB mesuré en fonction des revenus et le PIB mesuré en fonction des dépenses. Si aucune correction n'avait été apportée, il en aurait découlé une divergence statistique qui aurait eu le même profil que les estimations précédentes, mais avec un biais positif important, laissant supposer des revenus manquants<sup>3</sup>. La solution visant à équilibrer les comptes révisés a été mise en place en deux étapes en rajustant l'excédent net d'exploitation, notamment la divergence statistique des entreprises pour tenir compte des revenus associés aux révisions apportées aux dépenses. On obtient une tendance en ce qui concerne des divergences statistiques, qui est très semblable aux données déjà publiées pour les années 1960, ainsi qu'une contribution réduite de la divergence au cours des années 1970.

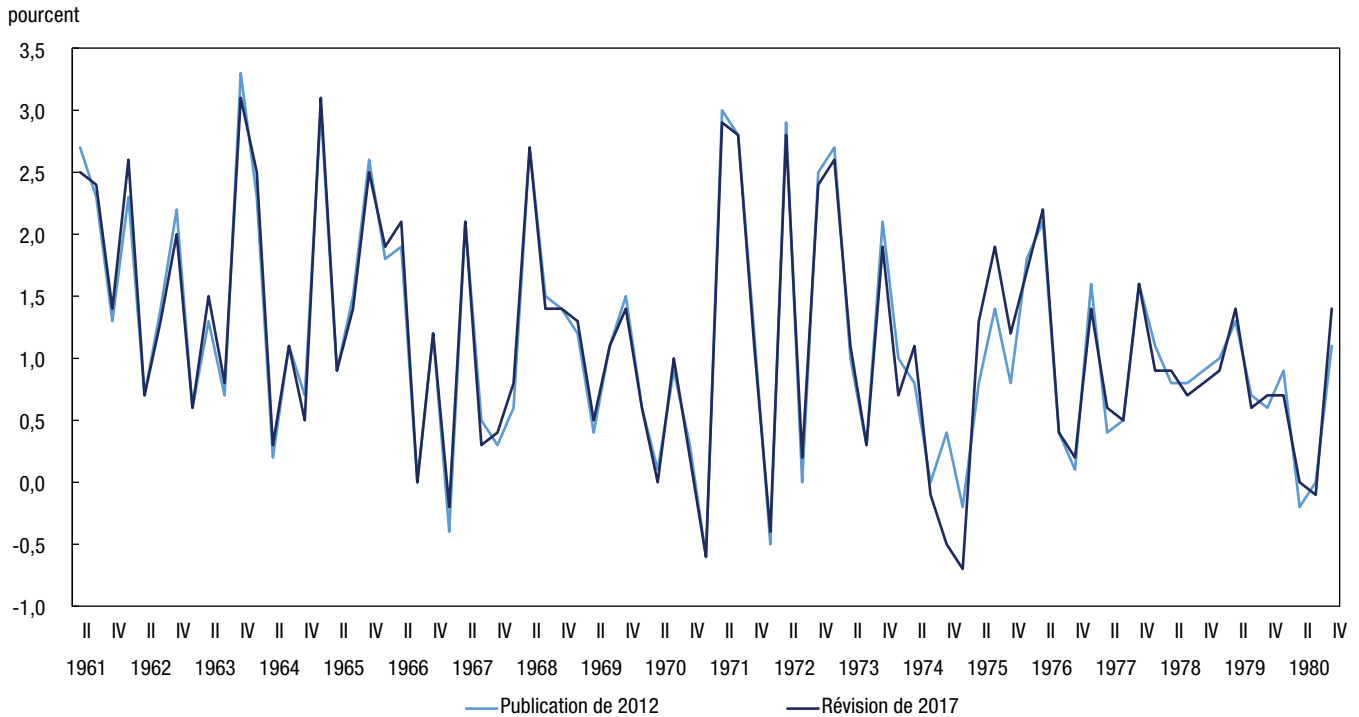
### Résultats globaux du processus de révision

Le graphique 1 présente les estimations déjà publiées et les estimations révisées de la variation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) réel pour la période allant de 1961 à 1980. Exception faite de la période de 1974 à 1975, les tendances et les cycles généraux demeurent en grande partie inchangés. Dans l'ensemble, les révisions se situent à l'intérieur d'un intervalle de +0,2 à -0,2 point de pourcentage trimestriellement. La révision moyenne de la variation en pourcentage du PIB pour l'ensemble de la période est de -0,01 point. Certaines des révisions apportées aux séries chronologiques individuelles sont importantes en ce sens qu'elles modifient la tendance et le cycle de composantes spécifiques; elles n'ont toutefois pas d'incidence significative sur le PIB en général.

---

3. La divergence était faible et sans biais de 1961 à environ 1972 dans les comptes précédents, puis, après 1972, des erreurs se sont accumulées, laissant supposer des revenus manquants, et une correction subséquente a été apportée avec les cycles de récession en 1980 et en 1981.

**Graphique 1**  
**Comparaison entre les taux de croissance du PIB en termes de volume en chaîne Fisher**



Source : Statistique Canada, révisions apportées aux comptes des revenus et dépenses trimestriels : 1961 à 1980, 2017.

Les données de 1974 et de 1975 ont fait l'objet d'importantes révisions. Lorsque ces données ont été compilées dans les années 1970, il y avait, de toute évidence, un ralentissement économique. À l'époque, l'économie américaine était en récession, et les exportations canadiennes ont alors faibli et enregistré des baisses pendant un certain nombre de trimestres. Au départ, le PIB n'a pas fléchi et les stocks se sont accumulés, mais lorsque le secteur de la fabrication a commencé à ralentir, l'économie s'est affaiblie. L'élément le plus cyclique, les investissements dans le logement, a connu une baisse rapide, et les dépenses des consommateurs, surtout en ce qui concerne les biens de consommation durables, ont diminué également.

**Tableau 1**  
**Comparaison des taux de croissance du PIB, des estimations provisoires jusqu'à la série d'estimations de 2017**

	Premier trimestre de 1974	Deuxième trimestre de 1974	Troisième trimestre de 1974	Quatrième trimestre de 1974	Premier trimestre de 1975	Deuxième trimestre de 1975	Troisième trimestre de 1975
	pourcent						
Taux de croissance originaux	1,5	-0,1	-0,1	-0,9	-1,8	0,3	1,2
Taux de croissance selon la révision de 1986	1,0	0,6	0,6	0,7	-0,1	0,9	1,5
Taux de croissance publiés en date de 2017	0,8	0,8	-0,1	-0,5	-0,7	1,3	1,9

Source : Statistique Canada, Révisions apportées aux comptes des revenus et dépenses trimestriels : 1961 à 1980, 2017.

Le profil de croissance trimestrielle publié à l'origine pour cette période affichait un recul de 0,1 % au cours du deuxième trimestre de 1974, suivi d'un recul de 0,1 % au cours du troisième trimestre, d'un recul de 0,9 % au cours du quatrième trimestre et d'un recul supplémentaire de 1,8 % au cours du premier trimestre de 1975. Depuis la première diffusion, cette période a fait l'objet d'un certain nombre de révisions, dont des révisions complètes apportées aux comptes nationaux du Canada en 1986 et en 1997. La dernière série d'estimations des taux de croissance publiés affiche une hausse de 0,6 % du PIB réel au cours du deuxième trimestre de 1974, une hausse de 0,6 % au cours du troisième trimestre, une hausse de 0,7 % au cours du quatrième trimestre et un recul de 0,1 % au cours du premier trimestre de 1975.

Les révisions complètes de 1986 et de 1997 ont eu pour effet d'éliminer le cycle économique qui semblait si évident au cours des années 1970. Les prévisionnistes, le milieu universitaire et les décideurs ont remis en question l'étendue de ces révisions et demandé que Statistique Canada entreprenne une révision approfondie en ce qui a trait la période 1974 à 1975 en ayant recours aux méthodes statistiques modernes (telles que les techniques améliorées d'établissement de données repères) ainsi qu'aux modèles et aux techniques de compilation qui ont fait l'objet d'améliorations.

L'une des révisions importantes apportées lors de la révision complète de 1986 a été l'implantation d'un nouveau niveau repère pour les rénovations dans le domaine du logement. Cette révision était fondée sur une enquête de 1982 sur les dépenses des ménages, laquelle avait été modifiée pour tenir compte de la définition de rénovations des comptes nationaux. Ce point de données a été utilisé pour corriger rétrospectivement le niveau des rénovations jusqu'en 1947. En raison de divergences entre les revenus primaires et les dépenses finales du PIB en 1974 et 1975, on a supposé que les rénovations étaient contracycliques (que les travailleurs de la construction mis à pied travaillaient au noir pour se procurer un revenu). Les données sur les investissements en logement ont donc été revues à la hausse.

En plus de ces révisions, de nouveaux niveaux repères concernant la construction de logements neufs ont été incorporés lors de la révision complète de 1986. Ces révisions étaient fondées sur le Recensement de la population de 1981. Les données du Recensement de 1981 montraient que la construction de logements neufs avait été sous-estimée dans les années 1970. Lors de la révision complète de 1986, le niveau de construction de logements neufs a été revu à la hausse par rapport à celui des années 1970, y compris pour la période de 1974 à 1975.

Les estimations originales du recul des rénovations et de la construction de logements neufs étaient de 0,8 % et de -10,7 % lors de leur publication en 1974 et 1975. Lors de la révision complète de 1986, ces estimations ont été revues à la hausse pour être établies à 3,4 % et à -0,9 %.

En rétrospective, cela nous permet de vérifier l'hypothèse de la nature contracyclique des rénovations pendant les périodes de récession. Depuis la période de 1974 à 1975, l'économie canadienne a connu un certain nombre de ralentissements (p. ex., en 1981 à 1982, en 1991 à 1992 et en 2008 à 2009). Dans chacun de ces cas, il n'existait aucune donnée probante quant à l'existence d'un phénomène contracyclique sur le marché du logement. Il a donc été décidé d'effacer les effets de l'hypothèse contracyclique à l'égard de la période de 1974 à 1975. Du fait de cette révision, l'investissement en logement pour la période de 1974 à 1975 a donc été revu à la baisse de 0,2 % à -2,4 %.

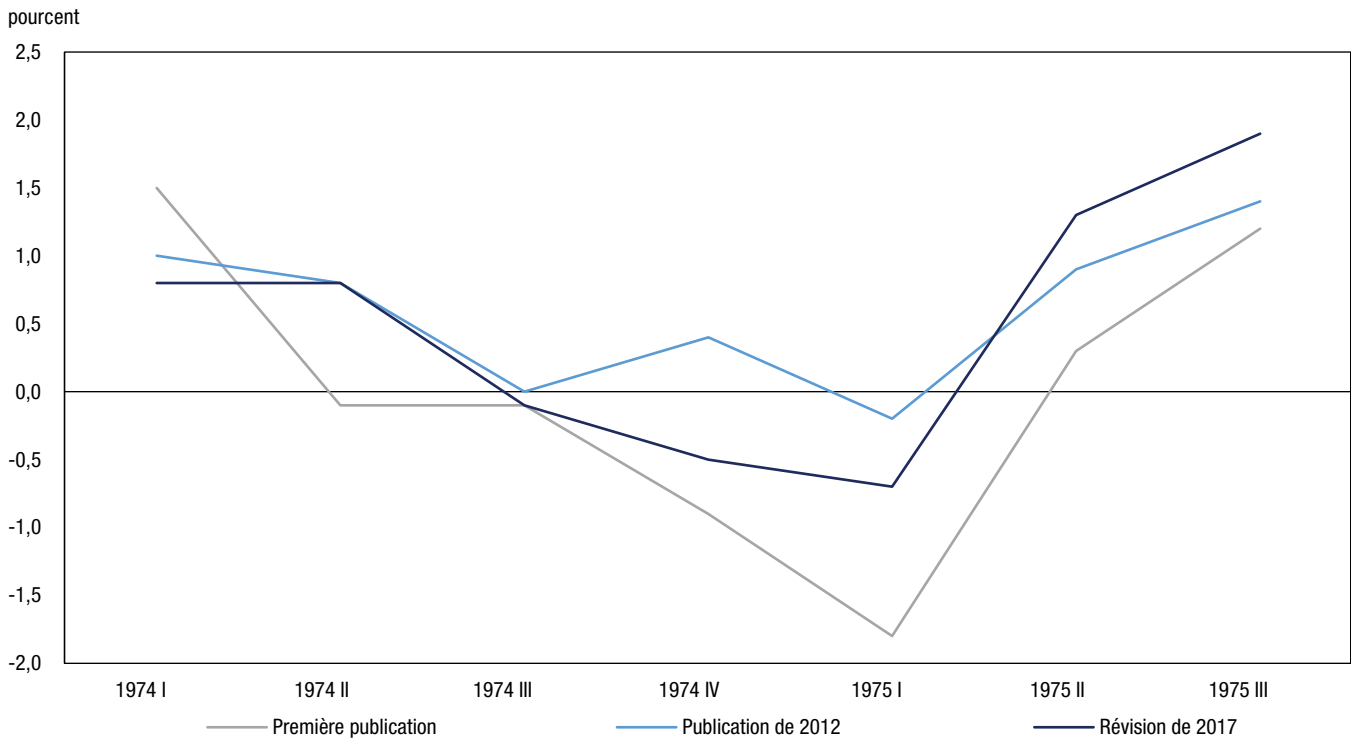
Du milieu à la fin des années 1970, Statistique Canada a commencé à utiliser les données administratives des feuillets T4 pour estimer les traitements et les salaires des travailleurs. Avant d'utiliser les données repères des feuillets T4, Statistique Canada se fiait à l'information sur les traitements et salaires et sur l'emploi déclarée par les entreprises dans le cadre des enquêtes économiques. Les données administratives des feuillets T4 constituent un recensement des traitements et des salaires des personnes gagnant un revenu et figurent parmi les sources de données de la plus haute qualité à être utilisées aux fins des comptes macroéconomiques. L'intégration de ces nouvelles données aux comptes macroéconomiques dans les années 1970 a donné lieu à une importante révision à la hausse de la mesure du produit intérieur brut fondée sur les revenus sur l'ensemble de la décennie. Étant donné qu'une révision équivalente du point de vue des dépenses n'était pas évidente, le déséquilibre entre les revenus et les dépenses du PIB qui s'en est suivi s'est manifesté dans la divergence statistique. De manière générale, cela a entraîné une importante révision à la hausse du PIB et un amortissement du cycle économique.

Cette récente analyse a également révélé que l'excédent net d'exploitation des sociétés n'avait pas été corrigé afin de tenir compte des estimations plus élevées des coûts de main-d'œuvre pour la période de 1974 à 1975. L'excédent net d'exploitation correspond au paiement de capital une fois que la main-d'œuvre a été pleinement rémunérée. Étant donné que la rémunération de la main-d'œuvre a été revue à la hausse, la mesure de l'excédent d'exploitation aurait dû être revue également afin de corriger les effets de la sous-estimation des paiements de salaire. Bien qu'il n'ait pas été possible d'effectuer un rapprochement complet, la taille et le signe de la divergence statistique ont fourni une indication que les mesures du revenu du capital étaient trop élevées. Grâce à la présente diffusion et au fait que l'excédent d'exploitation soit dorénavant publié en tant que variable dans les comptes trimestriels, le PIB en termes de revenus est plus cohérent par rapport au point de vue des dépenses finales.

Enfin, les estimations des investissements en stocks ont également fait l'objet de nombreuses révisions au fil des ans afin de refléter les nouvelles données repères provenant des enquêtes annuelles réalisées dans les années 1980, ce qui s'est traduit par des niveaux de stocks plus élevés. Ils ont également fait l'objet de rapprochements avec les estimations des flux annuels des tableaux des ressources et des emplois. Même si aucune nouvelle donnée trimestrielle n'était disponible lorsque la révision complète de 1986 a été effectuée, il semble que le profil des stocks pendant toute la période de 1974 à 1975 ait été faussé par le processus annuel d'établissement de données repères. Cela a donné lieu à une révision de la variation du PIB réel pour le quatrième trimestre de 1974, qui est passé de négatif à positif.

Les techniques modernes d'établissement de données repères n'auraient pas ainsi faussé les profils trimestriels. Les séries sur la variation des stocks ont été revues pour la période de 1974 à 1975 à la lumière de la baisse des exportations et des autres postes de dépenses afin de mieux refléter les signaux trimestriels publiés à l'origine. Les résultats montrent désormais que l'économie a fléchi légèrement au cours du troisième trimestre de 1974 et a connu des baisses de  $-0,5\%$  et de  $-0,7\%$  au cours du quatrième trimestre de 1974 et du premier trimestre de 1975, respectivement.

**Graphique 2**  
**Comparaison des taux de croissance du PIB réel**



Source : Statistique Canada, révisions apportées aux comptes des revenus et dépenses trimestriels : 1961 à 1980, 2017.

## **Bibliographie**

Fonds monétaire international (FMI). novembre 2013. « *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition* ». Washington

Nations Unies et autres. (2009). « *Système de comptabilité nationale 2008* ». New York: Organisation des Nations Unies, Organisation de coopération et de développement économiques, Fonds monétaire international, Commission européenne, Banque mondiale